

Référentiels d'activités / compétences / d'évaluation DCL en langue étrangère professionnelle (DCLEP) Italien

Le DCL est un diplôme professionnel délivré par l'état qui s'appuie sur un décret et un arrêté :

Décret : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000022191437/>

Arrêté : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000022191443&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>

Toutes les compétences langagières nécessaires pour mener à bien des activités en langue étrangère en situation professionnelle sont évaluées, elles recouvrent 5 domaines de compétences : La compréhension de l'écrit, la compréhension de l'oral, l'expression orale, l'expression écrite et l'interaction à l'oral.

Contextualisation et objectifs :

Les compétences langagières évaluées sont mises en œuvre dans le cadre d'une simulation globale appelée « Situation ».

Elle implique différentes situations de communication issues du quotidien professionnel commun à tous les secteurs d'activité.

Il s'agit de traiter des informations pertinentes à l'écrit et à l'oral dans le but de faire une recommandation. Le DCL EP met en œuvre une évaluation basée sur l'approche actionnelle du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Le référentiel d'activités repose sur un recensement aussi exhaustif que possible des situations professionnelles communes à tous les secteurs. Il a été réalisé via une enquête auprès d'entreprises de toutes tailles et a permis de définir 4 grands domaines communs d'utilisation professionnelle d'une langue : - établir et maintenir le contact,	Le DCLEP permet de s'assurer que la personne lauréate est capable de : - lire des documents de sources, de longueurs et de difficultés diverses, afin de collecter et sélectionner les informations pertinentes dans l'objectif de réaliser une mission ou de conduire un projet. - comprendre et d'exploiter des documents, de natures, durées et de	Une mise en situation de 2h30 permettant de simuler des situations concrètes vécues en situation de travail : le candidat doit remplir une mission globale. Elle se décompose en une série de tâches, toutes liées entre elles, permettant d'évaluer le niveau de maîtrise des 5 compétences langagières : - 1h30 de compréhension écrite (phase 1) et orale (phase 2)	L'orientation première du DCL est d'afficher une évaluation en positif, en opposition à la seule détection de failles et d'erreurs. L'évaluation est critériée : Chaque grille d'évaluation comprend - des critères pragmatiques : traitement des informations, qualité de la communication, réalisation de la mission ; - des critères linguistiques : morphosyntaxe, lexique,

<ul style="list-style-type: none"> - comprendre/donner des consignes ou des directives, - traiter de l'information (la comprendre et la retransmettre), - argumenter / négocier. 	<p>difficultés diverses, afin de collecter et sélectionner les informations pertinentes pour réaliser une mission ou conduire un projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre la parole afin de présenter à sa hiérarchie, ses collègues ou à un auditoire, un exposé, une synthèse, une recommandation ou un avis argumenté. - interagir avec des interlocuteurs dans un cadre adapté au monde professionnel, pour répondre à des demandes d'informations, débattre, négocier ou répondre à des contre-arguments. - rédiger un écrit professionnel qui respecte les codes de communication de la langue évaluée, pour exprimer une recommandation ou un avis, et l'argumenter. 	<ul style="list-style-type: none"> - 20 minutes de production et interaction orale (phases 3 et 4) - 40 minutes de production écrite (phase 5). <p>Pour les phases de production orale et écrite, l'examineur renseigne une grille d'évaluation critériée par candidat. Ces grilles sont ensuite saisies dans l'application informatique de gestion du DCL, selon un principe de pondération qui permet de valoriser l'accomplissement de la mission pour les candidats qui disposent d'un bagage linguistique limité, et de valoriser la correction linguistique pour les candidats qui disposent d'une plus grande maîtrise de la langue-cible. Le jury académique se réunit dans le mois suivant l'épreuve. Il attribue l'un des 5 niveaux du CECRL visés par le DCL EP : A2, B1.1, B1.2, B2 et C1.</p>	<p>phonologie (à l'oral), orthographe et ponctuation (à l'écrit)</p> <p>Pour chacun des critères, il est proposé un descriptif de performances observables qui correspondent à chacun des niveaux.</p> <p>Ces descriptifs de niveaux présentent un double intérêt : formaliser les niveaux de performance attendus de façon aussi objective que possible ; apporter les indications les plus explicites quant aux seuils d'exigence requis.</p>
---	--	--	---

En annexe : Référentiel pragmatique translangue et référentiel linguistique pour l'italien

DCLEP - Référentiel pragmatique translangue

Niveaux du CECRL*	A2	B1-1	B1-2	B2	C1
Traitement de l'information : Exactitude Organisation	A l'écrit comme à l'oral, simple énumération d'éléments factuels, témoignant d'un niveau de compréhension minimale, et ayant une valeur informative et communicationnelle limitée.	Repérage des éléments saillants des documents écrits et sonores. Début d'organisation des informations.	Articulation d'un ensemble d'informations sélectionnées. Présentation nécessitant encore confirmation et éclaircissements.	Présentation complète, claire et structurée avec hiérarchisation des informations pertinentes.	Prise en compte d'éléments moins explicites. Argumentation nuancée et soutenue.
Niveaux du CECRL	A2	B1-1	B1-2	B2	C1
Prise de Parole: Présentation, Questionnement, Echange	Présentation de la mission démontrant une compréhension des rôles, même si des décalages peuvent subsister. Présentation parcellaire des informations nécessitant très tôt l'intervention de l'interlocuteur Questionnement quasi inexistant, le peu d'échange dépendant essentiellement de l'empathie de l'interlocuteur.	Présentation minimale de soi, de la mission et des premières conclusions. Le questionnement reste limité et l'échange encore trop dépendant de l'intervention de l'interlocuteur .	Présentation de soi et de son rôle, de son projet, adaptée au scénario Questionnement complémentaire intégrant l'imprévu (nouvelle information donnée) ainsi que des demandes de clarification sur des données explicites du dossier. Quelques prises d'initiative dans l'échange mais relances nécessaires de l'interlocuteur.	Présentation naturelle et spontanée de soi, de la mission et des premières conclusions. Questionnement aisé et bonne gestion de l'imprévu. Le(la) candidat(e) joue pleinement son rôle dans l'échange, prenant les initiatives nécessaires.	Présentation de soi et de son rôle spontanée et bien adaptée au scénario. Présentation des premières conclusions bien argumentée Questionnement pertinent et efficace tenant compte aisément des réponses inattendues obtenues pour élargir le débat; Echange bien pris en charge par le (la) candidat(e) qui est à l'aise devant l'imprévu.

Niveaux du CECRL	A2	B1-1	B1-2	B2	C1
<p>Qualité de la Communication :</p> <p>Formulation</p> <p>Règles culturelles</p>	<p>Formulation pas toujours adaptée au type de communication aussi bien à l'écrit qu'à l'oral (téléphone). Prise en compte, même si parfois inappropriée, des règles culturelles.</p>	<p>Tentatives de choix de registre approprié pour l'écrit comme pour l'oral. Prise en compte minimale appropriée des règles culturelles.</p>	<p>Prise en compte des règles culturelles en particulier dans les formes d'adresse, du choix du registre et du format.</p>	<p>Respect des règles culturelles imposées par le contexte de la tâche aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.</p>	<p>Utilisation systématique du registre approprié avec peu d'écarts. Respect des normes sociales et professionnelles avec notamment prise en compte des contraintes hiérarchiques ou socioprofessionnelles.</p>

DCLEP - Référentiel linguistique pour la langue italienne

Niveaux du CECRL ^a	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Syntaxe (agencement des éléments de l'énoncé, ordre des mots)	Correction : Les phrases sont souvent inachevées et comportent des erreurs rendant la compréhension difficile.	Correction : Les erreurs sont fréquentes dans les phrases simples. Il y a des essais de phrases complexes, mais avec des erreurs systématiques.	Correction : Erreurs occasionnelles dans les phrases simples. Quelques réussites dans les phrases complexes. Variété : Une certaine variété des moyens syntaxiques dans les phrases complexes, par contre, les formes de subordination sont encore limitées à quelques notions de base (<i>dopo, perché</i>). Les modalisations restent stéréotypées (<i>Penso che, per me, credo che</i>).	Variété : Structures de phrases simples et complexes variées. Authenticité : Emploi de nombreuses formes idiomatiques, malgré des traces encore perceptibles de L1. Maîtrise de l'ensemble des moyens de la syntaxe de texte (articulateurs logiques, subordinations, ...).	Authenticité : Les moyens syntaxiques employés donnent une impression globale d'authenticité. Nombreuses formes spécifiques à L2. Plus de traces de L1, sauf lapsus exceptionnel.
Lexique exactitude, précision, étendue	Correction : De nombreuses erreurs systématiques (sur les chiffres : numération, dates, pourcentages) et même sur le lexique des documents consultés. Calques fréquents de la L1.	Correction : Présence de calques, de créations erronées par analogie, d'emplois incorrects ou inadaptés, d'erreurs sur les chiffres. Les erreurs sur les faux-amis sont encore fréquentes. Emploi d'une partie du lexique des documents consultés.	Correction : Le lexique utilisé est en général précis. Il y a toutefois encore quelques approximations. Des erreurs sont commises sur les chiffres, mais elles sont corrigées. Variété : L'utilisation du lexique des documents consultés se combine avec un lexique personnel assez varié.	Variété : Le lexique personnel varié, variation par rapport au vocabulaire des documents du dossier. Authenticité : Les traces de L1 sont rares. Présence de formes idiomatiques et de termes à connotation spécifique à L2.	Authenticité : Utilisation adaptée de l'ensemble du lexique, à savoir celui des documents et le lexique personnel. Emploi de termes à connotation spécifique à L2.

Niveaux du CECRL	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Groupe nominal	Correction : On constate des erreurs systématiques sur les déterminants (définis, indéfinis, possessifs, démonstratifs) et des erreurs systématiques d'accord.	Correction : Le candidat commet quelques erreurs sur les déterminants, et des erreurs fréquentes sur les constructions moins courantes des noms et des adjectifs.	Correction : Présence des formes moins courantes, plus complexes ou irrégulières de genre et nombre des noms et des adjectifs. Emploi assez correct des pronoms. Variété : Un début de variation, avec des tentatives d'utilisation de quelques formes moins courantes.	Variété : Emploi précis des formes moins courantes des noms et des adjectifs, ainsi que l'ensemble des déterminants et des pronoms. Authenticité : Les traces de L1 sont rares. Emploi de formes idiomatiques.	Authenticité : Il n'y a plus de traces de L1.
Groupe verbal Morphologie verbale	Correction : Erreurs systématiques dans les formes et emplois même élémentaires : les formes simples des verbes réguliers ou très courants, y compris avec confusion de personnes Erreurs systématiques sur le régime prépositionnel de verbes très courants ; emploi quasi exclusif du présent de l'indicatif.	Correction : Erreurs encore fréquentes sur les formes irrégulières de verbes courants. Calques fréquents du français dans les constructions prépositionnelles.	Correction : Des erreurs apparaissent uniquement sur les formes et emplois plus complexes ou moins courants. Presque plus d'erreurs sur les temps simples et les verbes irréguliers courants ainsi que sur le régime prépositionnel de verbes courants. Encore des erreurs sur le subjonctif et le conditionnel. Variété : Elle reste faible.	Variété : Emploi des formes et constructions verbales plus complexes ou moins fréquentes (équivalents du "on" français, voix active/-passive, auxiliaires verbaux, modes...) Authenticité : Emploi de constructions qui s'approchent de L2.	Authenticité : Il n'y a plus de traces de L1.
Graphie	Les calques de L1 sont systématique, produisant des interférences avec la graphie française.	Erreurs très fréquentes dans l'orthographe.	Quelques erreurs.	Les erreurs sont rares.	Aucune erreur, en dehors de quelques lapsus.

Niveaux du CECRL	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Phonologie Intonation, accentuation, courbe mélodique, groupes rythmiques et élisions	Prononciation et accentuation : Erreurs systématiques (accentuation sur la dernière syllabe, prononciation erronée de nombreux phonèmes...).	Prononciation et accentuation : Erreurs fréquentes mais non systématiques sur les phonèmes de l'italien.	Prononciation et accentuation : Quelques erreurs d'accentuation. Rythme : Il est dans l'ensemble assez régulier et fluide, avec cependant des ruptures fréquentes dans les énoncés longs. Intonation : Réussites régulières dans les schémas intonatifs standard de la L2.	Prononciation et accentuation : Elles sont proches de la L2, même s'il reste encore quelques traces de L1. Rythme : Il est homogène et fluide. Intonation : Les schémas intonatifs standard sont maîtrisés ; quelques mises en œuvre de l'intonation expressive.	Intonation : Présence courante de l'intonation expressive en L2.

N.B : Il n'est pas question d'exiger, même au niveau C1, une élocution de locuteur natif.